



CHARTRE GRAPHIQUE ET D'USAGE DE LA CERTIFICATION NF HABITAT

- › Les règles de bonne utilisation
- › Les règles techniques liées à l'affichage
- › Pour vous aider à communiquer

Vous avez choisi la certification NF Habitat – NF Habitat HQE ? Faites-le savoir !

Faites la différence auprès de vos différents clients, en affichant ce repère de qualité connu par près de 80%* des Français sur vos supports de communication. Nous mettons à votre disposition les logos et différents types d'affichages selon les règles de certification :

- › Sur demande auprès du service de communication ou de votre correspondant CERQUAL.
- › Sur le site www.qualitel.org/professionnels/kit_de_communication_nf_habitat
- › Sur votre portail client SIMCé, rubrique « outils de valorisation »

Cette chartre graphique et d'usage respecte les chartes graphiques de la marque NF d'AFNOR Certification et de la marque HQE de l'Alliance HQE-GBC.

L'usage du logo NF Habitat ou NF Habitat HQE et de ses mentions sont encadrés par ce document qui vous expose les règles d'utilisation. Des contrôles réguliers sont réalisés par CERQUAL Qualitel Certification pour s'assurer du bon respect de la chartre graphique et d'usage.

Pour plus de renseignements :
contactez Marie-Caroline Maistre
mc.maistre@cerqual.fr | 01 44 96 52 67

Ou votre chargé d'animation et de
développement

*(IFOP - enquête de notoriété NF Habitat - 2023)

LES RÈGLES DE BONNE UTILISATION DES LOGOS ET DES BANNIÈRES

VOUS SOUHAITEZ QUAND ?

QUOI ?
(le logo ou la bannière ou le logo du profil correspondant à votre engagement NF Habitat ou NF Habitat HQE)

OÙ ?

Valoriser votre engagement*	Valoriser une offre spécifique, une opération, une marque de maisons ou une maison
Dès lors que vous êtes titulaire du droit d'usage de la marque	Dès qu'une offre, une opération, une marque de maisons ou une maison a été notifiée à CERQUAL Qualitel Certification
	
Sur l'ensemble de vos supports de communication institutionnelle et commerciale	Sur l'ensemble des supports de communication liés à une offre spécifique, une opération, une marque de maisons ou une maison

Vos maisons ou opérations en construction en NF Habitat ou NF Habitat HQE bénéficient d'un label ?

→ Il vous suffit d'ajouter sur vos communications le logo du label concerné.

L'affichage du label doit être associé à la présence du logo ou de la bannière NF Habitat ou NF Habitat HQE et suivi par la mention « Label en cours d'évaluation » jusqu'à l'obtention du label concerné.

› Exemples de labels volontaires qui peuvent être ajoutés :

- Les labels de l'Association Effinergie : Effinergie RE2020, BEPOS effinergie 2017, BEPOS+ effinergie 2017...
- Les labels d'Etat

Les logos des labels et leurs chartes d'usages sont disponibles sur les sites officiels.

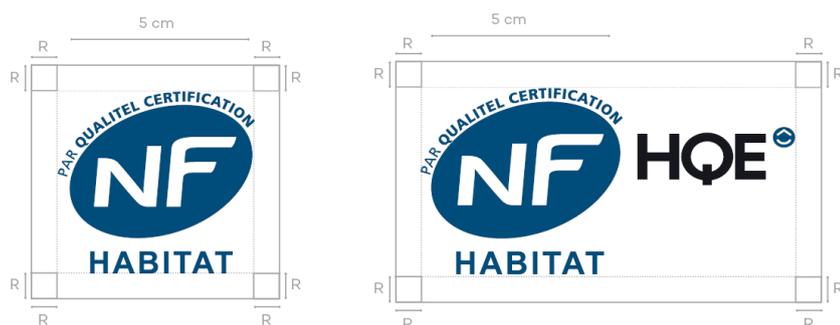
NB : Votre numéro de titulaire peut figurer dans vos supports de communication et ce, de la façon suivante : Pour NF Habitat : « Titulaire NF Habitat N° 00-00-0000 » ; Pour NF Habitat HQE : « Titulaire NF Habitat HQE N° 00-00-0000 »

** Si le périmètre de l'engagement est restreint par rapport à l'ensemble des activités de l'entreprise, l'entreprise doit préciser clairement le périmètre couvert ou utiliser la mention suivante : « liste des entités et périmètre de l'engagement disponibles sur nf-habitat.fr »*

NB : Les anciennes bannières décrites dans les versions précédentes de la charte restent valables. Il n'est donc pas obligatoire de mettre à jour vos documents déjà édités ou publiés.

LES RÈGLES TECHNIQUES LIÉES À L’AFFICHAGE

Les logos



Sur la base d'un logotype de 5 cm (largeur de l'ellipse)

Zone de protection : $R = 7,5$ mm

Une zone de réserve de 7,5 mm s'applique tout autour du marquage.

La taille minimum en largeur est de 1,5 cm pour le bloc marque NF Habitat et 2,8 cm pour NF Habitat HQE.

Cependant, selon le support, il est possible de ramener cette taille minimum à 1,2 cm et 2,2 cm.

Ce bloc marque s'agrandit et se réduit de façon homothétique.



Les logos des profils



Sur la base d'un marquage de 5 cm

Zone de protection : $R = 7,5$ mm

Une zone de réserve de 7,5 mm s'applique tout autour du marquage.

La taille minimum en largeur est de 1,5 cm pour le bloc marque NF Habitat et 2,8 cm pour NF Habitat HQE.

Cependant, selon le support, il est possible de ramener cette taille minimum à 1,2 cm et 2,2 cm.

Ce bloc marque s'agrandit et se réduit de façon homothétique.



Les bannières



Zone de protection

Sur la base d’une bannière de 5 cm de largeur

Zone de protection : $R = 7,5 \text{ mm}$

Une zone de réserve de 7,5 mm s’applique tout autour du marquage.

Taille minimale

La taille minimum en largeur est de 3 cm pour la bannière.

Elle s’agrandit de façon homothétique.



Zone de protection

Sur la base d’une bannière de 9,8 cm de largeur

Zone de protection : $R = 7,5 \text{ mm}$

Une zone de réserve de 7,5 mm s’applique tout autour du marquage.

Taille minimale

La taille minimum en largeur est de 5,8 cm pour la bannière.

Elle s’agrandit de façon homothétique.

Les couleurs



Version en couleur

La couleur qui compose le marquage est à respecter scrupuleusement dans toute reproduction.

BLEU NF

PANTONE 2955 C
C100 M35 J00 N50
R00 V75 B120
004E79



Version en noir et blanc / gris

Le marquage est utilisé en noir ou en gris lorsque des contraintes techniques d’impression ne permettent pas de l’appliquer dans ses couleurs.



NOIR
> N100



GRIS
> N60



Les interdits



- › Ne pas utiliser le logo ou la bannière en négatif
- › Ne pas utiliser le logo ou la bannière dans d’autres couleurs
- › Ne pas déplacer les mentions associées
- › Ne pas utiliser le logo ou la bannière en couleur sur fond perturbé.

Les exemples d’affichage



- › Version couleur sur fond blanc, clair ou photo claire
- › Version noire sur fond clair
Le marquage est utilisé en noir ou en gris lorsque des contraintes techniques d’impression ne permettent pas de l’appliquer dans ses couleurs.
- › Version sur fond foncé
Sur un fond foncé, il convient d’utiliser le logo avec filets blancs.

Règles d’écriture de NF Habitat

En bas de casse (cas général)

NF Habitat, est écrit en bas de casse lorsqu’il apparaît dans un contenu texte en bas de casse.

NF Habitat
NF Habitat HQE

En capitales

NF Habitat, est écrit en capitales lorsqu’il apparaît dans un contenu texte en capitales.

NF HABITAT
NF HABITAT HQE

Les bonnes formulations

- › Certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Marque NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Marque de certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Constructeurs de maisons certifiées NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Constructeur NF Habitat / NF Habitat HQE
- › L’entreprise est titulaire de la certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › L’entreprise a obtenu la certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › L’entreprise est engagée dans la certification NF Habitat / NF Habitat HQE
- › Nos maisons sont certifiées NF Habitat / NF Habitat HQE

Focus : les logos des profils personnalisés

Aucun marquage dédié au Profil personnalisé n’est mis en place par CERQUAL.

Vous êtes libre de définir l’identité visuelle et verbale de votre profil en fonction de votre stratégie d’entreprise et des exigences sélectionnées.

Toutefois, vous devez obligatoirement associer votre logo à celui de la certification NF Habitat ou NF Habitat HQE, et veiller à respecter le bon usage ainsi que l’emplacement approprié de celui-ci, tout en respectant la charte graphique et d’usage de la marque NF Habitat – NF Habitat HQE.

Pour cela, CERQUAL vous recommande de :

- Séparer votre logo de profil personnalisé de celui de NF Habitat ou NF Habitat HQE par un liseré de 0,75pt. Vous pouvez aussi utiliser la bannière NF Habitat – NF Habitat HQE « Acteur engagé » ou « Maison certifiée » selon votre engagement.
- Positionner votre logo à gauche ou à droite du liseré
- Respecter 5mm de protection autour de chaque logo

Important

Votre logo ainsi que votre nom devront être validés par la Direction communication de CERQUAL. En cas d’abandon, de non-renouvellement, de sanction, ou en cas de souhait du Titulaire d’arrêter le Profil, vous serez dans l’obligation de retirer le logo de toutes vos communications.



Quelques exemples d’affichage :



Les interdits :

L'utilisation et la réappropriation des logos des profils thématiques délivrés par CERQUAL sont interdites.



POUR VOUS AIDER À COMMUNIQUER

Pour parler de votre engagement dans la certification NF Habitat ou NF Habitat HQE

NF Habitat / NF Habitat HQE est la seule certification multicritère qui intègre les qualités techniques essentielles pour une maison saine, sûre, confortable et économe.

Nous avons fait le choix de nous engager dans la certification NF Habitat / NF Habitat HQE, la certification la plus exigeante du secteur et votre repère de confiance. L'exigence de cette certification se traduit par notre engagement dans la qualité de la conception et de la réalisation de votre maison avec un service client qui fait la différence. Ces qualités sont attestées par l'organisme certificateur indépendant, CERQUAL Qualitel Certification : notre organisation, notre système qualité, la qualité des services proposés et la qualité de nos réalisations sont contrôlées à travers des vérifications sur chantiers et des audits complets.

Vous serez sûr que tous les moyens seront mis en œuvre pour obtenir un résultat à la hauteur de vos attentes. Vous bénéficierez ainsi d'une maison certifiée NF Habitat / NF Habitat HQE et d'un patrimoine valorisé !

Version NF Habitat : C'est pour vous, un projet mené dans les meilleures conditions de services et de dialogue avec des bénéfices concrets au quotidien pour une maison durable avec : un intérieur sain, sûr, agréable à vivre, des dépenses énergétiques maîtrisées.

Version NF Habitat HQE : C'est pour vous, un projet conçu dans le respect de l'environnement, avec une attention particulière portée sur l'éco-conception, le choix des matériaux et des équipements ainsi que sur des bénéfices concrets pour vous au quotidien comme la qualité de l'air intérieur. Nous vous garantissons aussi un chantier propre. De plus, c'est un projet mené dans les meilleures conditions de services et de dialogue avec des bénéfices concrets au quotidien pour une maison durable. C'est une maison où il fait bon vivre, qui préserve votre santé et votre sécurité, qui est fonctionnelle et confortable et qui vous assure une meilleure maîtrise de vos dépenses énergétiques.

La certification NF Habitat – NF Habitat HQE est délivrée par CERQUAL Qualitel Certification pour tous les types de logements en France. CERQUAL est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF et par l'Alliance HQE-GBC pour délivrer la marque HQE.

Pour parler de la « Maison certifiée » NF Habitat ou NF Habitat HQE

Version NF Habitat : Nous avons choisi d'offrir à chacun de nos clients une maison certifiée NF Habitat. Une maison certifiée NF Habitat est une maison durable qui répond à des critères exigeants qui représentent, pour vous, des bénéfices concrets au quotidien pour vous apporter qualité de vie, maîtrise des dépenses, sécurité et confort.

Version NF Habitat HQE : Nous avons choisi d'offrir à chacun de nos clients une maison certifiée NF Habitat HQE.

Une maison certifiée NF Habitat HQE est une maison durable qui répond à un cahier de charges exigeant en matière de qualité environnementale, qui représente, pour vous, des bénéfices concrets au quotidien dans le respect de l'environnement. C'est une maison où il fait bon vivre, qui préserve votre santé et votre sécurité, qui est fonctionnelle et confortable et qui vous assure une meilleure maîtrise de vos dépenses énergétiques.

L'exigence de cette certification se traduit par notre engagement dans la qualité de la conception et de la réalisation de votre maison avec un service client qui fait la différence. Ces qualités sont attestées par l'organisme certificateur indépendant, CERQUAL Qualitel Certification.

Vous serez sûr des moyens mis en œuvre et du résultat obtenu. Une attestation de conformité NF Habitat / NF Habitat HQE nominative est remise à la réception de la maison et valorise votre bien.

La certification NF Habitat – NF Habitat HQE est délivrée par CERQUAL Qualitel Certification pour tous les types de logements en France. CERQUAL est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF et par l'Alliance HQE-GBC pour délivrer la marque HQE.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site nf-habitat.fr, vous y trouverez tous les bénéfices de la certification NF Habitat !

À PROPOS DE LA CERTIFICATION

La certification des produits et des services est un dispositif prévu par le Code de la Consommation.

Elle atteste qu'un produit ou un service est conforme à des caractéristiques décrites dans un référentiel et faisant l'objet de contrôles.

Les contrôles sont réalisés par un organisme distinct du consommateur et du professionnel bénéficiaire de la certification, impartial et indépendant, accrédité par le COFRAC * (Comité Français d'Accréditation). La mention à l'accréditation de CERQUAL Qualitel Certification par le COFRAC est réservée à l'organisme certificateur. **Seule la reproduction intégrale des supports émis par CERQUAL Qualitel Certification, faisant référence à l'accréditation, est autorisée.**

Pour l'application en construction de maisons, il s'agit de CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de l'Association QUALITEL, mandaté par AFNOR certification pour délivrer la marque NF et par l'Alliance HQE-GBC pour délivrer la marque HQE.

**Accréditation COFRAC n°5-0050 – Section certification de produits et services, listes des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr*